

iv

TABLE.

	Pages.
CHAPITRE IV. Combien est funeste à la religion même tout obstacle opposé à sa perfectibilité progressive.....	196

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

DE LA RELIGION,

CONSIDÉRÉE

DANS SA SOURCE,
SES FORMES ET SES DÉVELOPPEMENTS.



LIVRE XIII.

QUE LES MYSTÈRES GRECS FURENT DES INSTITUTIONS
EMPRUNTÉES DES SACERDOCES ÉTRANGERS, ET QUI,
TOUT EN CONTREDISANT LA RELIGION PUBLIQUE,
NE LA MODIFIÈRENT POINT DANS SA PARTIE POPU-
LAIRE.



CHAPITRE PREMIER.



*Combien le sujet de ce livre est hérissé de
difficultés.*

PLU S d'une fois, dans notre exposé des doctrines et des pratiques sacerdotales, tout en démontrant qu'elles étaient étrangères au polythéisme indépendant, nous avons reconnu

que presque toutes se reproduisaient dans les mystères qui s'étaient associés à ce polythéisme. C'est ici le lieu d'expliquer l'origine des mystères grecs, et la cause de l'identité de ce qu'on révélait aux initiés, avec les rites et les dogmes imposés par les prêtres aux peuples qu'ils gouvernaient. La matière que nous abordons est hérissée de difficultés. Des hommes, d'une science et d'une sagacité distinguées, ont proposé divers systèmes, entre lesquels il est impossible de choisir, parce que tous ont un fond de vérité mêlé de beaucoup d'erreurs. Nous n'offrons ici que des idées générales, que nous appuierons de quelques faits, mais en évitant le plus que nous le pourrons les discussions purement historiques (1).

(1) Pour connaître à fond les mystères, il faudrait les envisager sous trois points de vue distincts : 1^o comme lieu de dépôt pour les rites et les dogmes étrangers ; 2^o comme transaction du sacerdoce, envers les opinions qui se développaient progressivement, et qu'il adoptait pour les désarmer ; 3^o comme causes de la décadence et de la chute de la religion publique. Mais les deux premiers points de vue sont les seuls qui nous intéressent actuellement. Ceux de nos lecteurs qui voudraient pénétrer plus

avant dans l'examen des faits de détail, trouveront dans Meursius (*Græcia feriatâ*), dans Sainte-Croix (des Mystères), dans Heyne (*Notes sur Apollodore*) et dans Creutzer (*Symbol.*) l'indication de toutes les sources qu'ils devront consulter.

 CHAPITRE II.

*De ce qu'étaient les mystères chez les nations
soumises aux prêtres.*

IL y a dans le cœur de l'homme une tendance à entourer de barrières ce qu'il sait comme ce qu'il possède. L'esprit de propriété se montre égoïste, aussi bien pour ce qui tient à la science que pour ce qui tient à la richesse. Si ce penchant de l'homme n'était combattu par d'autres penchants, il refuserait à ses semblables tout ce qu'il pourrait leur ravir; mais la nature a mis le remède à nos défauts dans nos défauts mêmes. Comme elle nous a forcés par nos besoins à nous faire part mutuellement de ce qui nous appartient, elle nous a contraints par notre amour-propre à faire un échange réciproque de nos connaissances: cependant la disposition primitive subsiste et agit avec d'autant plus de force que l'intérêt

est plus important ou que la science est plus relevée.

Les philosophes de l'antiquité avaient dans leur philosophie, indépendamment de tout dogme religieux, une partie occulte, désignée en grec par le même mot que les mystères de la religion (1). Pythagore chassa de son école, pour quelques révélations indiscrettes, Hipparque, qu'il remplaça par une colonne (2), et ne laissa ses ouvrages à Damo, sa fille, qu'avec l'interdiction formelle de les faire connaître aux profanes, interdiction qu'elle respecta, malgré son indigence et les trésors qu'on lui proposa pour la séduire (3). Zénon, Platon, et, qui le croirait? les Épicuriens, philosophes superficiels et grossiers, avaient des secrets qu'ils ne communiquaient à leurs disciples qu'après des épreuves presque semblables aux initiations (4). A peine le christianisme se fut-il

 (1) τελεστη. Etym. Magn.

(2) JAMBlich. de Comm. Mathem. VILLOIS. Anecd. græca, p. 216; CLÉMENT. ALEX. Strom. V. ESCHENBACH, de poesi Orphica.

(3) GALE, Opusc. mythol.

(4) CLÉMENT. ALEX. Strom.

formé, que les chrétiens divisèrent la partie publique de la partie secrète du culte divin (1).

Il n'est donc pas étonnant que des corporations, accoutumées à traiter avec dédain le peuple qu'elles avaient subjugué, l'aient tenu toujours éloigné de ce qu'elles possédaient de plus précieux, et aient interdit toute participation, soit aux découvertes qui faisaient leur orgueil et fondaient leur puissance, soit aux théories qu'elles avaient établies sur ces découvertes. Aussi rencontrons-nous des mystères chez toutes les nations. Diodore (2) nous vante ceux des Chaldéens, Diogène Laerce (3) ceux de l'Éthiopie. Suidas (4) nous apprend que Phérécyde avait puisé quelques-unes de ses opinions dans les mystères de la Phénicie. Hérodote (5) nous transmet des détails nombreux plutôt qu'instructifs sur ceux de l'É-

(1) V. THIERS, expos. du saint sacrement, liv. I, ch. 8, et Pellicia de Eccles. christ. primæ, mediæ et noviss. ætat. politia, I, 2 et suiv.

(2) DIOD. Lib. XVII.

(3) DIOGENE-LAERCE, I, 6.

(4) SUIDAS, art. Phérécyde.

(5) HÉROD., passim.

gypte. César (1) parle, bien qu'avec moins d'admiration, de ceux des Druides. Les Mages de la Perse (2) célébraient les leurs dans des antres obscurs : et ceux des Hébreux, contenus dans leur cabale, ont servi de prétexte aux extravagances des rabbins, et fait le désespoir des commentateurs modernes. Sans adopter leurs rêveries, il nous semble prouvé que dès l'antiquité la plus reculée, ce peuple malheureux et mécontent avait déposé dans des mystères ses espérances pour cette vie et peut-être pour l'autre, je veux dire l'attente d'un libérateur conquérant de ce monde, et quelques vagues notions d'un monde futur (3).

Ce n'est pas néanmoins sous ce point de vue que les mystères, auxquels les castes sacerdotales admettaient par l'initiation les membres des autres castes, doivent, à notre avis, être envisagés. On a cru par erreur qu'ils

(1) De Bello Gallico, VI.

(2) FIRMICUS.

(3) BASNAGE, Hist. des Juifs; BUXTORF, Bibl. rabbin. p. 184; HOTTINGER, Bibl. orient., p. 33; MAIMONID, More Nevoch.

se composaient de la doctrine secrète des prêtres. Sans doute ces prêtres, suivant la tendance que nous avons remarquée (1), combinaient toujours la partie populaire des cultes avec leurs hypothèses et leurs découvertes : les fétiches d'abord, des dieux moins grossiers ensuite, devenaient pour eux des symboles ; mais ces symboles étaient leur langue, leur propriété particulière. Il n'entraît nullement dans leurs intentions, comme il n'était nullement de leur intérêt, d'en communiquer le sens aux profanes.

En conséquence, l'admission des initiés à la connaissance de ce que le sacerdoce appelait des mystères, n'impliquait point l'enseignement de sa doctrine, ou pour mieux dire de ses doctrines secrètes, car on a vu qu'il en avait plusieurs (2). Tout constate que les mystères révélés par l'initiation n'étaient que des représentations dramatiques, des récits mis en action, des descriptions remplacées et rendues plus sensibles par des images ; tels ils se célé-

(1) V. t. III, p. 15 et suiv.

(2) V. t. III, loc. cit.

braient sur le lac de Saïs (1). Les prêtres avaient pensé qu'en frappant les sens ils produiraient des impressions plus fortes qu'en s'adressant uniquement à l'imagination et à la mémoire ; mais les initiés n'avaient d'autre avantage sur ceux qui ne l'étaient pas, que de contempler un spectacle dont ces derniers étaient privés.

Hérodote, admis dans les mystères des Égyptiens, n'acquit aucune connaissance de leur théologie occulte. Il dit formellement que la chose que ces peuples nommaient des mystères était la représentation nocturne des aventures des dieux ; et l'on voit que le silence dont il se fait un devoir ne porte que sur les noms de ces dieux, et sur quelques particularités de leurs aventures. Les prêtres pouvaient reconnaître dans ces représentations des allusions à leur philosophie : mais le peuple n'y voyait que les fables de la mythologie vulgaire, offerte à ses regards d'une manière plus animée.

(1) HÉROD. II, 171.